GOURGUE Jean-Christian

23 mai 2022, retrait sans remplacement

Suite à la déclaration déposée par téléprocédure sur le site internet du ministère de la Justice, considérée comme complète le 22 mars 2022, et en l'absence d'opposition du garde des Sceaux, ministre de la Justice, dans le délai de deux mois à compter de cette date,

Le retrait de Maître Jean-Christian, Marcel, Marie GOURGUE, huissier de justice associé, membre de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée « ACTIO 17 », titulaire d'un office d'huissier de justice à la résidence de Jonzac (Charente-Maritime), et d'un office d'huissier de justice à la résidence de Aulnay (Charente-Maritime), a pris effet.

La dénomination sociale de la société n'est pas modifiée.

Associé (s) en exercice :
Caroline BELLEC, Philippe CHEVET, Jean-Baptiste LABATTU, Brigitte VUILLEMIN

Publication légale Depuis le 1er janvier 2021, la Chambre nationale des commissaires de justice (CNCJ) doit assurer la publicité de certains mouvements impactant les offices qui ne font plus l'objet d'un arrêté du garde des Sceaux (art. 7-1 D. 2018-872 du 9 octobre 2018)